

# COMMUNE DE HUNTING

## SEANCE ORDINAIRE DU 03 JUIN 2014

Sous la présidence de M. Cédric PAYNON, Maire

**Présents** : BONNET François, COUILLAULT Béatrice, EVEN Christine, EL MOUAFAK Nadia, GERARDY Pierre-Paul, GUIRKINGER Sandra, LAUER Chantal, LECOMTE Michel, TRONCA Nadine, ROCK Nicolas, ZEIMETH Fernand

**Procurations** : FOUSSE Louis donne procuration à Cédric PAYNON  
PERRIN Jessica donne procuration à EVEN Christine  
WIBRATTE Olivier donne procuration à LECOMTE Michel

### 1. Communication du Maire

Par délibération du Conseil du 27 mai 2014 et en application de l'article L 2122-22 et du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné délégation au Maire sur les matières prévues par les textes.

En conformité avec ces derniers et par la présente communication, il rend compte au Conseil des décisions prises dans ce cadre.

Arrêtés du Maire :

- Arrêté du 30 mai 2014 portant réglementation de la collecte sélective et des ordures ménagères.

### 2.. Création de postes pour besoins saisonniers et occasionnels

L'assemblée,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 3 2° (accroissement saisonnier d'activité) et l'article 3-1 (remplacements),

Considérant que les besoins du service peuvent justifier l'urgence du remplacement d'agents territoriaux indisponibles, ou du recrutement de personnel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ou un accroissement saisonnier d'activité,

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

#### DECIDE

***Emplois saisonniers ou occasionnels*** :

- d'autoriser Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter des agents contractuels pour des accroissements d'activité, dans les conditions fixées par l'article 3 1° et 2° de la loi du 26 janvier 1984 précitée.

Il sera chargé de la constatation des besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions exercées et leur profil.

La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

# COMMUNE DE HUNTING

## SEANCE ORDINAIRE DU 03 JUIN 2014

### **Remplacements :**

- d'autoriser Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter des agents contractuels, dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour remplacement temporaire s'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel indisponible. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.
- de prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

### **3. Désignation des membres de la CCID**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de proposer à l'Administration fiscale, pour composer la Commission Communale des Impôts Directs, les personnes suivantes.

#### **Titulaires**

PAYNON Cédric  
FOUSSE Louis  
COUILLAULT Béatrice  
BONNET François  
EVEN Christine  
EL MOUAFAK Nadia  
GEORGE Raymond  
TRONCA Nadine  
WIBRATTE Olivier  
ZEIMETH Fernand  
GROSSE Mariette  
GUIRKINGER Sandra

#### **Suppléants**

LAUER Chantal  
LECOMTE Michel  
ROCK Nicolas  
PERRIN Jessica  
CHARLES Evelyne  
FOUSSE Adrien  
GERARDY Pierre-Paul  
SCHWEITZER Jean-Marc  
ANDRE Alain  
DOLL Paul  
NESLER Chantal  
FOUSSE Joseph

### **4. Désignation des membres de la Commission intercommunale des impôts directs –CIID- de la CC3F**

Sur proposition du Maire et après en avoir débattu, le Conseil désigne à l'unanimité, **Louis FOUSSE, Titulaire** et **Fernand ZEIMETH, suppléant** à la Commission intercommunale des impôts directs (CIID) à la Communauté de Communes des 3 Frontières (CC3F).

### **5. Délégués à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées – CLECT- de la CC3F**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner **François BONNET délégué titulaire** et **Béatrice COUILLAULT, déléguée suppléante**.

### **6. Demande de subvention DETR « Enfouissement des réseaux secs »**

Après en avoir débattu, le Conseil décide à l'unanimité d'adresser, un dossier de demande de **subvention DETR pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs** au lotissement de la Ceriseraie, et charge le Maire de son exécution.

**COMMUNE DE HUNTING**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 03 JUIN 2014**

**7. Délégués du Conseil Municipal au Comité de Gestion du Foyer**

Le Conseil Municipal désigne les adjoints et les conseillers pour représenter la commune au sein du Comité de Gestion comme suit, sachant que le Maire est membre et président de droit.

Les personnes retenues sont les suivantes :

**Cédric PAYNON, François BONNET, FOUSSE Louis, COUILLAULT Béatrice, EVEN Christine, GERARDY Pierre-Paul, GUIRKINGER Sandra.**

**8. Décision d'adhérer à « voisins vigilants » et achat de panneaux de signalisation le cas échéant**

Après délibération du Conseil, il a été décidé de proposer à la population l'adhésion au dispositif « Voisins vigilants » qui sera soutenu par la municipalité. Suite à cette adhésion, il a été décidé de commander **3 panneaux de 225 € chacun auprès de l'entreprise Voisins Vigilants** située 45 Rue Joliot Curie, Hôtel Technologique, 13382 MARSEILLE CEDEX 13 qui seront installés aux 3 entrées du village.

**9. Désignation d'un Correspondant défense**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de nomme **Cédric PAYNON, correspondant défense** de la Commune.

- Fin de la séance -

*PAYNON Cédric*

*COUILLAULT Béatrice*

*BONNET François*

*EVEN Christine*

*EL MOUAFAK Nadia*

*GERARDY P.-Paul*

*GUIRKINGER Sandra*

*LAUER Chantal*

*LECOMTE Michel*

*ROCK Nicolas*

*TRONCA Nadine*

*ZEIMETH Fernand*